

DÉPARTEMENT
DU VAL D'OISEARRONDISSEMENT
DE
PONTOISE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CANTON DE
L'ISLE-ADAM**VILLE DE L'ISLE-ADAM****Extrait du Registre des Délibérations
du Conseil Municipal****Séance du : Jeudi 16 avril 2026****CONVOCATION**

Date : 10 avril 2026

Affichée le : 10 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : 33

Présents : 32

Votants : 33

Pouvoir : 1

Absent : 0

LISTE DES DÉLIBÉRATIONSAffichée et mise en ligne le :
23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize avril à dix-neuf heures trente, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Sébastien PONIATOWSKI, Maire de L'Isle-Adam.

Etaient présents : Mme Julita SALBERT – M. Joël MOREAU – Mme Aurélie PROCOPPE – M. Morgan TOUBOUL – Mme Armelle CHAPALAIN – M. Didier PILLETTE – Mme Nadège FAUL – M. Bernard BONI – Mme Carole BOULANGER – M. Alphonse PAGNON – Mme Nathalie GEORGE-GOURET – M. Rodolphe MIET – Mme Sylvie BRIÈRE – M. François DELAIS – Mme Virginie GRANTE – M. Gérard BRUNEL – Mme Sophie-Anne GUILHAUME – M. Thierry MALHERBE – Mme Cécile PIGNOL-MASSON – M. Julien DOLFI – Mme Carole BREVET – M. Arthur GILLET – Mme Lysiane RESSEGUIER – M. Jean DELCROIX – Mme Gaëlle LAZENNEC – M. Laurent MOLVOST – Mme Carole LE BOUILLONNEC – M. Alain KANJOU – Mme Martine LALO – M. Edwin LEGRIS – Mme Carine PELEGRIN.

Absent représenté

M. Mathias COUMERTPouvoir à Mme Julita SALBERT

Secrétaire de séance : Mme Julita SALBERT

Délibération : n° 2026-04-09

OBJET : BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2026 – PLAGE.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'exécution de l'exercice 2026 du budget principal de la Plage de L'Isle-Adam, ainsi que les résultats de l'exercice 2025, il convient de proposer le Budget Supplémentaire suivant,

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 31 voix pour et 2 contre,

- **approuve** le Budget Supplémentaire de la Plage, exercice 2026, dont le tableau est ci-annexé. Celui-ci s'élève à la somme de 537 928,45 euros, tant en dépenses qu'en recettes, répartie comme suit :

Section d'Investissement :

Dépenses et Recettes = 368 163,92 €

Section de Fonctionnement :

Dépenses et Recettes = 169 764,53€

Pour extrait certifié conforme,



Le Maire,

Sébastien PONIATOWSKI

Le secrétaire de séance

Julita SALBERT